



La Pêche

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 26-867

RELATIF À LA CRÉATION D'UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que :

Que lors d'une assemblée ordinaire tenue le 1^{er} juin 2026, le conseil de la Municipalité de La Pêche a adopté le Règlement 26-867 relatif à la création d'un programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques.

Que ledit règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité, durant les heures normales d'ouverture ou sur le site internet à : [Règlements | Municipalité de La Pêche \(villelapeche.qc.ca\)](https://www.villelapeche.qc.ca/Reglements).

Que ledit règlement entre en vigueur le 2 juin 2026 soit le jour de sa publication, conformément à la Loi.

Donné à La Pêche, ce 2^e jour du mois de juin 2026.

Annie Racine
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Annie Racine, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en vertu de la réglementation numéro 22-839 dûment adoptée le 7 novembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2^e jour du mois de juin 2026.

Annie Racine
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim